



ACTIONS FACE AU SUICIDE POUR LES OMNIPRATICIENS¹

Dans le Bas-Saint-Laurent, différentes mesures sont réalisées pour réduire le taux de suicide dans la perspective de mieux dépister les personnes à risque suicidaire et d'intervenir adéquatement et rapidement. À cet égard, le volet « formation » compte parmi les moyens d'action efficaces et reconnus pour réduire le suicide.

But : La formation vise à mieux outiller les médecins et à améliorer leurs connaissances pour un meilleur dépistage et un meilleur traitement des patients suicidaires. La formation permettra aussi aux omnipraticiens de connaître davantage les ressources du milieu afin de les aider à répondre à cette tâche. Il est aussi souhaité que le programme puisse amener un changement d'attitude chez les omnipraticiens pour une intervention plus efficace.

Contenu :

- ◆ Portrait des situations régionales et provinciales en regard du suicide, le suicide par rapport aux autres causes de mortalité et évolution « naturelle » de la situation suicidaire;
- ◆ Gestion clinique des cas suicidaires : de l'évaluation initiale à la prise en charge du suivi;
- ◆ Facteurs de protection, facteurs de risque, urgence suicidaire et dangerosité;
- ◆ L'importance des proches et des familles dans la prévention et l'intervention auprès des personnes suicidaires et la transmission d'informations;
- ◆ Les ressources et la gamme de services en situation de crise suicidaire;
- ◆ Le suivi étroit et intégré dans la communauté pour les personnes présentant un risque suicidaire.
- ◆ L'importance de la postvention.

Approche : L'approche vise à répondre aux besoins et aux interrogations des participants par une présentation dynamique, adaptée et interactive.

Durée : Le programme de formation est d'une durée de trois heures.

Les participants : La formation s'adresse aux omnipraticiens. Le programme a été soumis à L'AMOBSL pour une reconnaissance de trois heures de crédits de formation médicale continue.

Formateurs : L'équipe de formation est constituée de personnes ressources en médecine, en psychiatrie et en intervention de crise suicidaire.

¹ Ce programme de formation médicale a été élaboré par le Centre hospitalier Pierre Janet de la région de l'Outaouais avec la collaboration du docteur André Gagnon, psychiatre.